

Eoliennes : Quénéa répond aux Kergloffistes

C'était le jeudi 1er septembre dernier, les riverains concernés par un projet de parc éolien se réunissaient à la salle de Kergloff pour évoquer les nuisances d'une telle installation: bruit, dévalorisation des biens, problème de santé... Le porteur de projet, Pascal Quénéa présent dans la salle, prié de se taire à un moment, se retrouvera, seul contre tous... A la suite, le chef d'entreprise a souhaité lors d'une conférence de presse organisée le 8 septembre reprendre la parole dans l'objectif de dépassionner le débat.

Au sujet de la réunion du 1er Pascal Quénéa précise: « Ce fut un plaidoyer à charge. Il y a des arguments justifiés d'autres complètement subjectifs. On ne veut pas se mettre dans une logique d'opposition mais on a aussi des arguments pour dire que ce projet est bien. Il va falloir maintenant discuter avec toutes ces personnes ».

« ÊTRE IRRÉPROCHABLE »

Pascal Quénéa rappelle que sa société est une entreprise carhaisienne: « si on a des comptes à rendre c'est localement. Notre objectif c'est d'être irréprochable parce que c'est la seule voie pour réussir



La société Quénéa Energies Renouvelables compte 48 salariés dont 28 à Carhaix.

un projet ». Il confirme qu'il y aura bien un accompagnement des habitants parce que « les craintes existent ». Place au dialogue donc mais sans dramatisation... Le dirigeant comprend mal d'ailleurs ce réveil quelque peu « furieux » des habitants alors que le projet est connu depuis longtemps. Les premiers articles de presse datent de 2007, une présentation des études a été réalisée lors d'une porte ouverte en mairie en juillet 2009 et un porte à porte riverains a été réalisé fin juin 2009. Pour continuer ce travail la société Quénéa va maintenant distribuer un document aux habitants apportant des réponses à certaines questions. L'enquête publique, qui a débuté le 12 septembre, est

un autre moyen pour les habitants de s'exprimer sur le projet. « On a engagé un dialogue et on poursuit », dit Pascal Quénéa

Maintenant le chef d'entreprise considère que « l'intérêt particulier ne peut pas prévaloir sur l'intérêt général, sauf dans certains cas ». Et de rappeler qu'il existe une feuille de route « officielle » en matière de développement des énergies renouvelables (EnR). « Au niveau européen, la part des énergies renouvelables à l'horizon 2020 devra être de 20%. On est à 7% aujourd'hui, dit Pascal Quénéa. Cet objectif a été acté par le gouvernement français, il est de 19.000 MW au niveau national pour 2020 ». Le pacte électrique bre-

ton prend en compte également le besoin de recourir aux EnR, il fixe un objectif de 1.800 à 2.500 MW d'ici 2020. « On est au tiers de l'objectif et on est en 2011 », poursuit-il. « C'est extrêmement positif que l'on est une logique régionale. A nous de saisir la balle au bond, de décliner localement cette politique pour produire de l'énergie ». L'éolien est un moyen mais pas seulement. Le chef d'entreprise parle alors de bouquet énergétique avec une diversification des productions. « Il faut jouer sur la complémentarité et les atouts des différents territoires et les habitants devront aussi faire des efforts parce qu'il faut aussi apprendre à consommer moins ».